

[Accueil](#) > [Les actualités](#) > [Discours](#) > 2011

## **Discours du Président à l'occasion de la journée commémorative des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, au Jardin du Luxembourg**

**Jardin du Luxembourg (Paris) -- Mardi 10 mai 2011**

Monsieur le Président du Sénat,  
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Madame et Messieurs les Ministres  
Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Mesdames et Messieurs,

Ils furent des millions ;  
Ils furent enchaînés ;  
Ils furent déportés d'un continent à l'autre ;  
Ils furent battus ;  
Ils furent asservis.

Cela dura des siècles.

On leur prit tout : leur liberté, leur dignité, leur vie, leurs rêves, leurs espoirs, leurs joies.  
On leur retira le nom d'Homme.  
On en fit du bétail et de leurs enfants aussi.  
On prit la peine cependant d'édicter un « code noir » :  
« Pour le voleur : la mort.  
Pour celui qui a frappé son maître : la mort.  
Pour le fugitif : les oreilles coupées et une marque au fer rouge.  
Pour le récidiviste : le jarret coupé et une deuxième marque au fer rouge. A la troisième tentative : la mort. »

Cela dura des siècles.

En plein XIXe, en Guyane, un maître pouvait, en toute légalité, infliger à une femme de 66 ans, mère de 11 enfants, 43 coups de fouet, 5 pour avoir manqué à l'appel, 9 pour injures, et 29 pour menaces.

Le maître avait tous les droits. Pour les faire valoir il avait le fouet, le cachot, la chaîne, le carcan, ou la barre, ce lit de douleur muni d'une poutre percée de trous où l'on enfermait les jambes de l'esclave.

Il pouvait passer un carcan à une mère l'empêchant d'allaiter son enfant nouveau-né.



Il pouvait infliger à l'esclave fautif un séjour dans une cage en bois plein où l'on ne pouvait entrer qu'en rampant et où l'air ne pénétrait que par quelques trous.

Un huissier qui saisissait les biens d'un domaine pouvait vendre à l'encan une mère de quarante ans avec ses six enfants, payables au comptant.

On dressait spécialement des chiens pour donner la chasse aux esclaves fugitifs.

Cela dura des siècles.

Après les fonds de cale épouvantables des négriers ; les baraques répugnantes et malsaines des plantations. Une vie de douleur, de désespoir, d'humiliation, d'insultes, une vie qui n'était plus une vie mais une longue souffrance qui ne finissait jamais, qui se transmettait de générations en générations comme un destin tragique que les enfants héritaient de leurs pères et contre lequel, ils ne pouvaient rien.

Pour échapper à ce sort, il ne restait que le suicide.

De temps en temps, une révolte sanglante, sauvagement réprimée, perturbait à peine ce commerce de chair humaine sur lequel s'édifiaient des fortunes.

Cela dura des siècles.

Et pendant tous ces siècles, un long cri de douleur traversa l'Atlantique.

Les maîtres disaient : « la côte d'Afrique est une bonne mère ». Mais c'était une mère meurtrie.

Et au cri des mères africaines auxquelles on arrachait leurs enfants répondait en écho celui des esclaves enchaînés auxquels on avait arraché même le souvenir de l'amour maternel.

Ce cri était celui dont parlait Césaire :

« Et ce pays cria pendant des siècles que nous sommes des bêtes brutes (...) »

J'entends de la cale monter les malédictions enchaînées, les hoquettements des mourants, le bruit d'un qu'on jette à la mer... les abois d'une femme en gésine... des raclements d'ongles cherchant des gorges... des ricanements de fouets... des farfouillis de vermine parmi les lassitudes... ».

Ce cri qui hantera pour les siècles des siècles tous les descendants d'esclave, ce cri qui continuera de résonner pour les siècles des siècles dans toute l'Afrique noire, ce cri s'adresse à toute l'Humanité parce que la traite et l'esclavage furent les premiers crimes contre l'Humanité.

Cet esclavage fut pire encore que celui de l'Antiquité car il ne trouva pas seulement sa justification dans l'intérêt économique, dans l'appât du gain. Il la trouva aussi et même d'abord dans le racisme. Ce qui rend la traite et l'esclavage comparable à l'entreprise d'extermination totalitaire c'est qu'ils ont trouvé leur justification intellectuelle et morale dans l'idée de race inférieure.

Ce n'est pas un hasard si l'esclavage est réapparu brutalement en plein XXe siècle dans les camps de concentration.



Il fallait que l'esclave ne fût pas considéré comme tout à fait humain pour être traité de façon aussi inhumaine.

L'esclavage ne fut pas une grande entreprise délibérée d'extermination mais ce fut une immense entreprise d'exploitation qui fit énormément souffrir et qui tua massivement. Elle ne fut possible que parce qu'il fut admis qu'une partie du genre humain n'avait pas autant de droits que les autres parce qu'elle n'avait pas les mêmes qualités que les autres.

Où a conduit ce préjugé ? A donner un prix, une valeur marchande à ce qui ne doit pas en avoir. La vie humaine n'a pas de prix nous dit la conscience universelle. Elle a une valeur infinie.

Dès lors que la vie devenait une marchandise, qu'elle se trouvait réduite à sa valeur de marché, qu'elle avait un prix, le sentiment de la fraternité humaine s'effaçait derrière la comptabilité.

Le négrier qui prévoyait que 25% de sa cargaison ne survivrait pas au voyage ne regardait ce chiffre que comme un élément de son prix de revient dont il se servait pour calculer sa marge.

L'esclave qui se suicidait savait qu'il ne ferait aucune peine à son maître mais qu'il lui infligerait une perte financière. Et l'on a vu des esclaves se donner la mort en groupe dans le seul but de ruiner leur propriétaire.

Le maître ne partageait pas plus la souffrance de l'esclave que le négrier. Il se sentait dans son bon droit. Il logeait et il nourrissait l'esclave en échange de son travail et il était convaincu que celui-ci ne pouvait travailler que sous le fouet. Il était convaincu que c'était dans sa nature. Il était convaincu d'être un civilisé qui prenait à sa charge un sauvage congénitalement imperméable à toute forme de civilisation. Et c'était la conviction de l'Occident qui croyait à sa supériorité, qui croyait que sa civilisation était la seule, l'unique civilisation.

C'était la conviction de l'Occident qui a mis longtemps à comprendre, à admettre qu'il pouvait y avoir d'autres formes de civilisations aussi belles, aussi grandes, aussi fécondes et qu'en les reconnaissant, en les respectant, il s'enrichissait davantage qu'en cherchant à les dominer ou à les détruire.

Oui, il a fallu longtemps pour que l'Occident comprenne, admette qu'il avait autant à apprendre des autres que les autres avaient à apprendre de lui, qu'il y avait dans les autres civilisations autant de trésor de sagesse humaine que dans la sienne.

Ce préjugé de supériorité qui ne fut pas seulement un préjugé culturel mais qui fut aussi un préjugé racial, a été la grande faute de l'Occident.

Il a été la cause d'une blessure profonde, ineffaçable.

Cette faute est inexpiable, irréparable.

Cela dura des siècles.

Vint la Révolution française.

Elle mit dans la pensée des esclaves l'idée de liberté. Il y eut des révoltes et des répressions.

Mais les esclaves qui s'étaient libérés par les armes avaient définitivement perdu leur âme d'esclave.

C'est dans ce moment décisif qu'à Saint-Domingue parut Toussaint Louverture.

Avec des esclaves, il forgea une armée.

Avec cette armée, il fit un État.



Châteaubriand l'appela : « le Napoléon noir ».  
Lamartine disait : « cet homme fut une Nation ».

Face aux Espagnols, aux Anglais, à Leclerc, dans la paix comme dans la guerre, dans l'administration comme dans la conquête, sans y avoir été préparé, sans avoir été éduqué, formé, il fit preuve des plus belles qualités d'intelligence, de caractère et de courage qui sont un démenti jeté violemment à la face de ceux qui voulaient croire à l'infériorité d'une race éternellement vouée à l'esclavage.

Il mourut au fond d'un cachot.

Mais le peuple que Toussaint avait réveillé et qui avait préféré risquer l'anéantissement en se battant jusqu'à l'extrême limite de ses forces plutôt que de redevenir esclave, avait pris goût pour toujours à la liberté. Le 1er juillet 1804, ce peuple libre proclama la République d'Haïti. Il voulait en faire « la patrie des Africains du nouveau monde et de leurs descendants ».

L'émancipation s'était faite dans la souffrance et l'Histoire n'a rien épargné à cette terre de douleur où, depuis plus de deux cents ans, des hommes libres qui ne doivent leur liberté qu'à eux-mêmes, au milieu des pires épreuves, donnent à l'humanité tout entière une grande leçon de dignité.

Aboli par la Convention en 1794, rétabli en 1801, l'esclavage perdura encore presque un demi-siècle.

En 1830, la France interdit la traite. Mais elle continua en contrebande en toute impunité. Et dans les plantations, dans les habitations comme l'on disait aux Antilles, l'esclave continuait de travailler sous le fouet.

Il a fallu attendre 1848 pour que la patrie des droits de l'Homme mît fin à cette barbarie, indigne de ses valeurs.

En 1794, il y avait eu l'Abbé Grégoire.

En 1848, il y eut Schlcher.

Quand l'on regarde les documents que l'on m'a montrés tout à l'heure, l'on se demande comment des consciences humaines ont pu hésiter si longtemps. Comment des consciences éclairées par les Lumières, façonnées par l'héritage de la Chrétienté ont pu supporter si longtemps l'insupportable.

Sans Schlcher, il aurait fallu attendre encore.

On disait qu'il fallait d'abord éduquer les esclaves.

On disait que l'économie des colonies allait s'effondrer.

On disait qu'il fallait indemniser les maîtres.

Schlcher déclara qu'il fallait décréter l'abolition, sans restriction et sans délai.

Il affirma que l'esclavage était un vice politique aussi bien qu'un vice moral, un attentat au bon sens comme à l'équité et que c'était un crime.

Il affirma que la liberté ne pouvait être vendue.

Il proclama qu'il fallait détruire ce préjugé de couleur.

Il dit encore : « il n'y a pas de droit contre le droit ».

Et à ceux qui réclamaient une compensation pour les maîtres il répondait « si la France doit une indemnité elle la doit bien sans doute à ceux qui ont souffert autant qu'à ceux qui en ont profité ».

Les esprits étaient mûrs. Ne vit-on pas en 1844 les ouvriers de Paris adresser à la Chambre des députés une pétition demandant l'abolition ?

Schlcher eut gain de cause. Les maîtres cédèrent. Les chaînes tombèrent. Ce grand honnête homme, comme disait Césaire, fit honneur à la France, à ce qu'elle aspirait à incarner aux yeux du monde depuis qu'elle avait proclamé que



tous les hommes naissaient libres et égaux en droits.

On dira que beaucoup de temps avait été perdu, que l'Angleterre avait décrété l'abolition quinze ans plus tôt. Mais songeons que les États-Unis d'Amérique ne le firent que dix-sept ans plus tard, dix-sept longues années de souffrances supplémentaires. Songeons qu'il y aura des esclaves au Brésil jusqu'en 1888.

L'abolition commençait l'émancipation. Elle ne l'achevait pas. En théorie, l'égalité des droits fut solennellement reconnue. En pratique, la route vers l'égalité réelle était encore longue.

En fait d'égalité, ce fut davantage celle des devoirs que celle des droits.

Vingt-trois mille Antillais et Guyanais, dix mille Réunionnais, allèrent se battre sur les champs de bataille de la Grande Guerre et des milliers d'entre eux y laissèrent leur vie. Vingt-cinq ans plus tard, leurs fils iront mourir en Italie, sur les plages de Provence, à Royan et dans la plaine d'Alsace.

Dans ces deux guerres, le sang des anciens esclaves se mêla à celui des tirailleurs africains, leurs frères par-delà les mers, par-delà les siècles, par-delà la douleur.

Oui, l'égalité des devoirs et des sacrifices ! Mais, reconnaissons-le, l'égalité des droits se fit attendre - car le système colonial perpétuait l'injustice.

Certes, la République prit en charge les meilleurs élèves. Elle leur donna des bourses. Elle les éleva. Elle fit avec des descendants d'esclaves, des agrégés, un gouverneur général, un grand poète, un président de Sénat.

Certes, il y eut Félix Éboué, dont le nom figure sur l'un des états civils que l'on m'a montrés tout à l'heure. Il y eut Monnerville. Il y eut Césaire et quelques autres. Mais tant d'autres continuèrent à porter sur leurs épaules une fatalité venue du fond des âges.

Il y avait eu 1848.

Il y eut 1946, la fin du système colonial, la départementalisation.

Elle était la promesse de l'égalité des droits économiques et sociaux. Nouvelle étape sur la voie d'une émancipation si ardemment déniée depuis si longtemps. Cette promesse tarda à être tenue. Ce fut encore une souffrance.

En 1958, Aimé Césaire dira à André Malraux : « pour nous le mot destin signifie tout ce dont les Antilles souffrent, et jusqu'à cette difficulté d'être qui les caractérise. Le destin, c'est, pour nous, tous nos handicaps naturels (...) Et surtout, et plus encore, cette formidable accumulation d'obstacles qu'au cours des siècles ont accumulés devant nous l'injustice et la rapacité des hommes. Un peuple assoiffé de justice, de reconnaissance et de dignité. Un peuple qui a connu la déportation, l'esclavage, l'oppression et l'humiliation, deux siècles durant, ramené au niveau de la bête et de la chose. Je pèse sa circonspection devant l'avenir... ».

Les descendants des esclaves n'ont jamais demandé des excuses. Ils ont demandé, ils demandent encore que l'on reconnaisse leur blessure.

Ils n'ont pas demandé de réparation. Ils ont demandé de la compréhension et le respect de leur singularité, de leur identité meurtrie.

Ils n'ont pas demandé de droits particuliers.

Ils n'ont pas exigé plus de droits que les autres au motif qu'ils avaient davantage souffert.

Ils ont seulement demandé la liberté, l'égalité et la fraternité pleines et entières. Ils ont demandé que nous donnions à ces mots tout leur sens.



La liberté, la République la leur a donnée en 1848.

L'égalité, la République la leur a promise en 1946.

La fraternité, c'est ce que la France leur doit après des siècles d'oppression, d'exploitation et de misère et deux guerres à mourir côte-à-côte pour le même idéal.

La liberté, c'est le Droit qui la garantit.

L'égalité, c'est la raison qui l'exige.

La fraternité, c'est le cur qui l'appelle.

Le Droit, la Raison et le Cur, voilà par quoi nous pouvons donner un sens à un avenir commun.

De la souffrance d'une mémoire partagée, d'une histoire douloureusement assumée ensemble, nous devons faire la source d'une espérance nouvelle.

Si nous commémorons aujourd'hui l'abolition de la traite et de l'esclavage, ce n'est pas pour répéter indéfiniment le passé au point d'en devenir prisonnier, ce n'est pas pour mettre en concurrence les mémoires et les souffrances, ce n'est pas pour diviser, c'est pour comprendre, pour unir et pour construire.

Pas plus que la mémoire humaine ne doit oublier la Shoah, elle ne doit oublier l'esclavage, parce que l'une et l'autre expriment une leçon universelle. La plainte lugubre que le souvenir du sang, de la torture et des crimes fait jaillir des prisons de Gorée et des camps de la mort, dit à chaque conscience humaine qu'elle se détruit elle-même lorsqu'elle consent à ce que des hommes deviennent des animaux domestiques ou des marchandises, lorsqu'elle accepte que des hommes soient exploités jusqu'à l'humiliation, jusqu'à la perte de leur dignité, jusqu'à leur aliénation totale.

Nous n'en avons pas fini avec cette leçon.

L'émancipation, jamais accomplie, toujours menacée reste le grand problème de l'humanité et l'idéal inachevé de notre République.

N'y a-t-il plus dans le monde d'injustices, d'atteintes à la dignité humaine, de nouvelles formes de servitude et d'esclavage qui nous révoltent ?

Le racisme, l'antisémitisme, la ségrégation, la discrimination, la marchandisation de l'Homme, ont-ils à ce point disparu que notre conscience puisse rester en paix ?

Avons-nous assez lutté contre la misère qui dégrade l'Homme et qui le pousse à subir la loi du plus offrant que nous puissions dormir tranquille ?

Avons-nous assez fait pour la liberté, l'égalité et la fraternité que nous puissions nous tenir quitte de tout ?

Un poète africain a écrit :

« Ma mémoire n'est pas courte

J'ai une mémoire longue, longue, infinie (...)

Ma mémoire est celle de mes frères et de mes surs

Celle de mes pères et mères

Celle de toutes les générations

De mon peuple

Qui a souffert

Tout le temps.

Affamés exsangues

Criblés de blessures



Des centaines  
Des millions  
De travailleurs forcés déplacés  
Ont souffert leur martyre.

Ma mémoire  
Qui juge  
Qui condamne  
Ne pardonne pas ».

Comment pardonner ce qui est impardonnable ?

Il ne faut pas pardonner. Il ne faut pas oublier. Pour rester éveillé, vigilant, attentif, la conscience en alerte.

Car si nous ne sommes pas responsables des fautes de nos aïeux, nous ne pouvons pas nous exonérer de la responsabilité de celles que nous pourrions commettre en invoquant la terrible excuse des lâches : « nous ne savions pas ! ».

Car c'est à nous de savoir et c'est à nous d'agir.

Toussaint et Schlcher firent ce qu'ils avaient à faire.

Les Justes firent ce qu'ils avaient à faire.

Permettez-moi de finir sur cette question qui devrait sans cesse tourmenter notre âme :

« Et nous ? ».

Vive la République !

Vive la France !

